Les Plumes @epf
Académie des écrivains publics de France

Édito

Lorsque cette troisième édition de notre bulletin *Les Plumes de l'AEPF*, arrivera sur vos messageries, la date de l'assemblée générale de notre association sera très proche. Cet éditorial est donc une dernière occasion de vous inviter une nouvelle fois à y participer. On ne saurait trop insister sur le fait que ces rencontres statutaires sont primordiales dans la vie d'un groupement tel que le nôtre. C'est en effet le seul moment de l'année où tous les adhérents sont conviés, et peuvent ainsi, ensemble, dresser le bilan des activités passées, faire le point de la situation présente, en tirer les enseignements et débattre sur les actions à venir. Ce travail est d'autant plus important que notre profession est encore et toujours renaissante et qu'il est primordial de l'orienter dans la bonne direction. C'est, à l'évidence, une des tâches essentielles de l'AEPF et nous sommes heureux de vous inviter à y prendre part. Bien sûr, c'est également une joie de se retrouver pour ces quelques instants, de faire connaissance pour certains, d'échanger sur ce que nous vivons chacun de notre côté, nos expériences, nos bons moments et nos difficultés. Pour toutes ces raisons, le conseil d'administration compte vivement sur votre présence le 17 mars prochain à Paris.
À très bientôt.

Bernard Le Ray,
Vice-président
le-ray.ecrivain.public@sfr.fr

Info à la une

L'assemblée générale de l'AEPF, mode d'emploi

Elle aura lieu le 17 mars prochain.
Mais à quoi sert-elle ? Qu'y fait-on ?
Pour tout savoir sur l'assemblée générale de notre association, rendez-vous en p. 4-5.

Sommaire

p. 2-4 ACTUALITÉS

p. 5 ZOOM

p. 6 LES ADHÉRENTS PUBLIENT

p. 7 REVUE DE PRESSE

p. 8 BOUQUINONS

p. 9 TRUCS-ASTUCES-JEUX

Les Plumes de l'AEPF est une publication de l'Académie des écrivains publics de France.
Directeur de la publication : Bernard Mouillon. Comité de rédaction : Catherine Bastien, Hélène Berre, Catherine Bigaut-Magnin, Anne Caumes, Nathalie Delvolvé, Jacqueline Grenet, Marie Huguenin-Dezot, Bernard Le Ray, Bernard Mouillon et toutes les bonnes volontés. Conception et réalisation : Marie Huguenin-Dezot et Emma Descamps.

www.ecrivains-publics.fr

L'agenda

RAPPEL : 17 mars 2012, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à l'Espace Vinci.

Calendrier des prochains conseils d'administration :

Rappel : Élections présidentielles le 22 avril et le 7 mai 2012 et législatives les 10 et 17 juin.

17 mars : de 9 h à 10 h avant l'assemblée générale, Espace Vinci, Paris 2e.

22 juin : de 14 h à 17 h à la Maison du Rhône, Paris 7e.

21 septembre : de 14 h à 17 h à la Maison du Rhône, Paris 7e.

23 novembre : de 14 h à 17 h à la Maison du Rhône, Paris 7e.

Programme des journées d'information :

5 avril : (attention, c'est un jeudi) à Lyon à l'Alliance française, animée par Jacqueline Grenet et Bernard Mouillon.

23 juin : à L'Espace Vinci à Paris, animée par Catherine Bastien et Bernard Le Ray.

22 septembre : à L'Espace Vinci à Paris.

6 octobre : à Bordeaux, lieu à préciser, animée par Marie Huguenin-Dezot et Bernard Le Ray.

25 octobre : à Lyon à l'Alliance française animée par Jacqueline Grenet et Bernard Mouillon.

24 novembre : à L'Espace Vinci à Paris, animée par Anne Caumes et Marie Huguenin-Dezot.

Pour toute information rendez-vous sur le site **www.ecrivains-publics.fr**

Stage de formation de l'AEPF

Comme annoncé dans *Les Plumes de l'@epf* de septembre, ce stage s'est déroulé du 24 au 28 octobre dernier à Bouray-sur-Juine (91).

Comme annoncé dans *Les Plumes de l'@epf* de septembre, ce stage s'est déroulé du 24 au 28 octobre dernier à Bouray-sur-Juine (91).

Malgré la volonté de l'AEPF de l'organiser avec le CNFDI, le partenariat n'a pu aboutir.
Notre Académie ayant satisfait aux conditions d'obtention de l'agrément officiel de formateur nécessaire pour que ses stagiaires puissent bénéficier des dispositifs d'aide à la formation professionnelle, le stage a donc pu se dérouler normalement.

Cette première édition a remporté le succès escompté : 6 participantes, dont deux adhérentes de l'AEPF et 3 nouvelles agréées à l'issue des tests.

L'équipe de formateurs a été satisfaite de cette grande première, d'autant plus que toutes les appréciations ont été excellentes et sont un encouragement à renouveler ce stage : nos stagiaires ont été passionnées par le travail du biographe, étonnées par celui du journaliste, impressionnées par la découverte de l'écriture thérapeutique, et même très attentives aux aspects commerciaux de la profession.

Reste donc, et ce sera notamment une des lourdes tâches de la prochaine AG, à décider si nous poursuivons cette belle aventure…

Jacqueline Grenet
jacqueline-grenet@sfr.fr

Le point sur « Plumes & Mail »

Nous vous avions annoncé la fermeture du portail dans la précédente édition des *Plumes de l'@epf* à effet au 31 décembre 2011.
Ce que certains ont pris pour une désertion de l'AEPF a poussé un courageux inscrit (Mario Di Stéfano) à tenter de reprendre le flambeau. Courageux parce que l'expérience que j'ai de la gestion collégiale du dispositif et des aléas rencontrés, notamment dès qu'il s'est agi de coucher sur le papier un minimum de règles, a fait engager le CA à rester dans un premier temps observateur bienveillant des événements. À ce jour, le portail n'est donc pas fermé, seul l'espace privé est inactif.

Il est évident que nous ne pouvons pas être moteur à ce stade sans risquer de nous embarquer dans une voie que nous ne maîtriserions pas. Il n'y a plus, à l'heure actuelle, de capitaine au sens strict du terme à la barre du navire « Plumes & Mail », mais quelques marins qui rament vaillamment face à des murs de vagues que sont les coûts de gestion du site, la rationalisation des validations préalables aux inscriptions et l'organisation générale. En clair, qui paye ? Qui adhère et sur quels critères ? Contrôlés par qui ? Enfin, qui dirige ? Autant de questions auxquelles nous n'aurions pu tenter d'apporter une réponse sans avoir l'air de vouloir reprendre l'affaire à notre compte.

Notre attentisme n'est nullement le reflet d'un désintérêt, mais celui d'une retenue respectueuse de la volonté des nouveaux acteurs. La porte nous reste ouverte pour faire des propositions concrètes sur le rôle que nous sommes prêts à jouer dans la nouvelle version de « Plumes & Mail », le contexte dans lequel nous entendons nous inscrire (adhésion à la nouvelle association qui devrait voir le jour incessamment ?), les limites que nous voulons nous fixer… La prochaine AG décidera des choix à faire.

Jacqueline Grenet
jacqueline-grenet@sfr.fr

Le site de l'AEPF

Les dernières statistiques

NOTRE SITE INTERNET : www.ecrivains-publics.fr

Depuis sa création, fin 2008, le site a été visité 94 200 fois avec une moyenne de 110 visites/jour. Devant le géant Google, *www.travail-a-domicile.net* reste le visiteur prédominant.
Les principales rubriques ayant fait l'objet d'un clic sont celles de l'agrément et de la profession devant les fiches des professionnels qui composent l'Académie. Le site reste encore un outil peu utilisé pour contacter un écrivain public dans l'exercice de ses fonctions. Il demeure surtout une vitrine pédagogique sur la profession.

Catherine Bigaut-Magnin
bicamat@wanadoo.fr

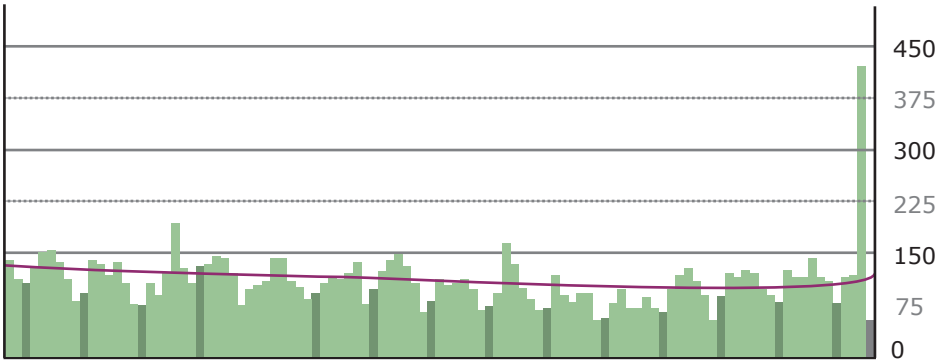

Novembre/Décembre 2011
dimanche (vert foncé)
évolution de la moyenne

maximum : 423

moyenne : 113

total : 94 233

popularité du site : 528

Ils nous ont rejoints

Depuis notre dernier bulletin *Les Plumes de l'@epf*, paru à l'automne 2011, nous avons eu la joie d'accueillir de nouveaux collègues qui ont passé brillamment l'épreuve de l'agrément et sont donc prêts ou en passe d'être prêts à « visser leur plaque ». Nous leur adressons la bienvenue parmi nous et tous nos vœux de réussite. Plusieurs d'entre eux nous ont sollicités afin que nous informions officiellement le maire de leur commune de l'implantation de ce nouveau service mis à la disposition des habitants. Finalement, en 2011, nous avons gardé le même rythme de passages d'agrément qu'en 2010, où cette activité de notre Académie avait pris un essor assez remarquable. Cela représente une quinzaine de nouveaux agréés par an. Actuellement, quatre dossiers de candidatures sont en cours de traitement.

Bernard Le Ray
le-ray.ecrivain.public@sfr.fr

Les nouveaux collègues sont par ordre d'arrivée :

Claudine ZIND à Labaroche près de Colmar (68)
Marie DEVISE à Saint-Clair (69)
Simon PICHARD à Orléans (45)
Véronique CHALIER à Aspiran (34)
Élina CORVIN à Pontoise (95)
Myriam RUBIS à Paris (75)
Marie-Christine CASTAINGS à Saint-Pierre-d'Irube (64)
Anne-Sophie DELATTRE à Lyon (69)

Assemblée générale - En pratique

Quand ?

Elle aura donc lieu le **samedi 17 mars à 10 heures**.

Où ?

À l'**Espace Vinci, 25 rue des Jeûneurs à Paris 2e** (M° Bourse).

Ordre du jour :

Rapport moral du président ;
Rapport financier du trésorier ;
Élection des membres du nouveau conseil d'administration.

Débats et questions diverses

Parmi lesquels seront abordés, pêle-mêle, les sujets suivants :

L'évolution de l'agrément ;
Les journées de formation ;
Nos partenaires ;
Le devenir de « Plumes et Mail » ;
L'évolution de notre site Internet ;
L'implication des adhérents dans la vie de notre association ;
La Journée nationale de l'écrivain public 2013 ;
Le délégué régional ;
L'organisation du nouveau CA et la répartition des tâches.

Zoom sur l'assemblée générale

On peut affirmer que pour une association, la réunion de son assemblée générale est un moment indispensable à son bon fonctionnement. Ceci, pour la simple raison que l'assemblée générale, c'est l'association elle-même, puisque par définition tous ses membres y sont conviés et présents, ou représentés, et que cet ensemble est amené au moins une fois par an, à délibérer souverainement des orientations et des actions à mettre en œuvre pour atteindre l'objet qu'il s'est fixé au moment de sa création. C'est en tout cas l'esprit de la fameuse loi de 1901 voulue par Pierre Waldeck Rousseau, alors président du Conseil.

Si en 1980, afin de regrouper les écrivains publics, François Boisson, le fondateur de l'AEPF, a choisi le noble terme d'Académie, en référence évidente avec notre matière d'œuvre, il n'en demeure pas moins que nous constituons bel et bien une association, donc régie par cette loi de 1901.
Ce texte, qui définit en fait très peu de choses, rompait avec de précédentes règles très restrictives telles que la loi Le Chapelier, mettant en place de nouvelles dispositions issues directement de l'esprit de la Révolution de 1789 en préservant la liberté et les droits des individus tout en permettant leur action collective.

Depuis, il donne aux citoyens la liberté de créer et d'adhérer à une association, de choisir son objet, de décider de son mode d'organisation. Il garantit l'égalité entre ses membres et permet son administration par la libre délibération. Une seule obligation, celle de déterminer son objet et que celui-ci soit licite et de désigner parmi ses membres la personne physique qui sera responsable face à la loi, peu importe son titre, bien qu'en principe, il s'agisse de son président.
Ainsi, la définition d'une association nous est donnée par l'article 1 de ladite loi : « l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices… »

- **Cadre légal**

Voilà donc le cadre légal dans lequel notre Académie évolue aujourd'hui, à savoir que nous sommes tous liés par une convention, un contrat qui implique la volonté de chacun, de mettre en commun nos connaissances et notre activité de façon permanente sans rechercher à en tirer un quelconque bénéfice financier mais dans le but de réaliser les objectifs fixés par nos statuts.

Plus précisément, rappelons ici que nos fondateurs ont donné à notre association l'objectif de promouvoir la profession d'écrivain public, de rassembler ses adhérents dans un esprit confraternel, de les représenter, de les défendre, et de les conseiller.
De plus, ils ont institué la nécessité d'obtenir un agrément, destiné à vérifier l'aptitude des candidats, et l'obligation d'exercer à titre non bénévole, pour devenir adhérent de l'Académie et se prévaloir de cette appartenance.
Enfin ils ont créé un code déontologique adapté aux spécificités de l'exercice de notre métier.

- **Le fonctionnement de l'assemblée générale**

Sur le plan de son fonctionnement pratique, l'assemblée générale, encore elle, désigne parmi ses membres un conseil d'administration, élu pour une durée de 2 ans et ayant le pouvoir de gérer et de faire vivre l'association au quotidien, en mettant en œuvre notamment les orientations votées par ladite assemblée, qui demeure, encore une fois, l'organe principal de notre organisation.

Voici donc des dispositions simples mais qui nécessitent la participation de tous, chacun selon ses disponibilités et son goût pour l'action. Mais au minimum répondre présent une fois par an à la convocation de l'assemblée générale qui concrétise notre adhésion à l'objet de l'association prouve notre volonté personnelle de faire évoluer positivement la profession et constitue une marque de confiance et d'encouragement à l'équipe chargée de son administration.

Sachons donc ne pas rater ce rendez-vous du 17 mars prochain à Paris.

Bernard Le Ray,
le-ray.ecrivain.public@sfr.fr

La basilique Saint-Martin-d'Ainay de Lyon expliquée à l'aide de la culture monastique au Moyen Âge, de Christian Peillon et Bernard Mouillon

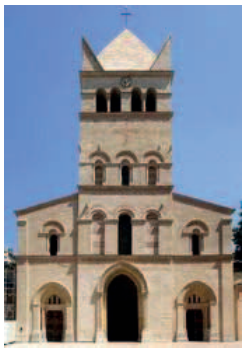

Ce petit livre ne remplace pas les dépliants existants ou les guides traditionnels. Il les complète heureusement et invite le visiteur à approfondir sa curiosité sur les origines et les composantes de l'art roman dont la basilique d'Ainay de Lyon est une superbe illustration. L'approche des auteurs peut surprendre car elle n'est pas classique. L' hypothèse de base résulte d'une observation minutieuse des productions de l'art roman et la mise en perspective de cultures qui l'inspirent et le traversent. La culture monastique du Moyen Âge, sur laquelle est fondée l'art roman, n'ignore rien en effet de la culture antique, des cultures orientales, celtiques, alchimiques. Ce sont tous ces emprunts qui font de l'art roman son originalité, mais aussi sa force.

Un parti pris intelligent proposé au lecteur qui voudra bien observer et admirer avec un regard nouveau les trésors de l'art roman.

Bernard Mouillon
b.mouillon@free.fr

La basilique Saint-Martin-d'Ainay de Lyon expliquée à l'aide de la culture monastique au Moyen Âge, Christian Peillon et Bernard Mouillon, 12 euros.
Commandes : *b.mouillon@free.fr*

Sacha et la mystérieuse fabrique de M. Meulburi

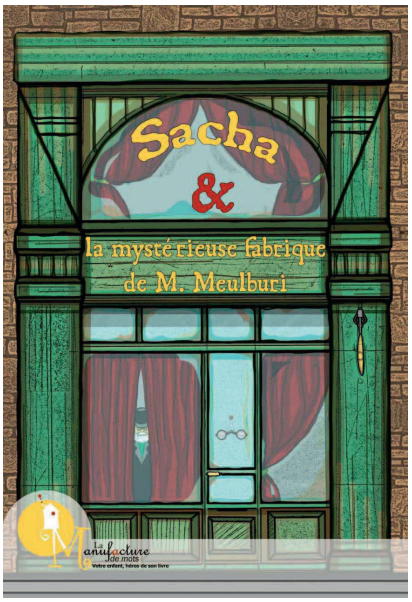

Les jeunes lecteurs aiment lire des histoires d'aventures, dans des maisons isolées, au fond de souterrains… Dans *Sacha et la Mystérieuse Fabrique de M. Meulburi*, Sacha connaît une aventure bien étonnante. À force de lire partout des pancartes « Il est interdit de … », il décide de ne plus lire ni écrire, même au risque de subir les sarcasmes de sa cousine Faustine qui « derrière ses airs de chérubin […] est une véritable peste ».

Un matin, Sacha remarque, près des commerces familiers, un autre qu'il n'avait encore jamais vu « à la vieille, très vieille devanture de bois vert », et fait la connaissance de M. Meulburi, qui va l'introduire dans sa boutique ; là se succèdent d'étranges espaces : jardin, forge, théâtre, trappe… À quoi servent tous ces ateliers ? À fabriquer les mots.

Sacha est moins fasciné par les lieux que par les explications de M. Meulburi sur l'écriture : vocabulaire, ponctuation… Correspondant à chacun des ateliers, les mots deviennent humains, timides, joueurs, (parfois grossiers et mauvais). Mais surtout, ce sont eux qui composent les phrases, permettant d'exprimer les idées. Alors Sacha conquis décide de se remettre à la lecture et à l'écriture.

La particularité du livre est d'être unique : chaque exemplaire est destiné à un seul enfant, qui devient lecteur et héros de sa lecture.

Sacha a été ravi de recevoir, dans un joli paquet, l'ouvrage que sa grand-mère lui avait dédicacé, et tous deux ont pris le même plaisir à le découvrir.

Catherine Bastien
andreeff.bastien@wanadoo.fr

Ce conte personnalisable est écrit par Anne Caumes et édité à La Manufacture des mots. Le graphisme est plaisant, souvent humoristique. Certains mots sont suivis d'une petite pioche qui annonce la note explicative de bas de page.

La plume altruiste

12 MARDI 14 FEVRIER 2012 LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

Portrait → Pascal Martineau

SERVICE ■ Pour vaincre les maux de l'écriture, il suffit de trouver justement le bon mot. Tout un art.

Écrivain public et « faiseur de mots »

Pascal Martineau est amoureux des lettres. Il met sa passion au service du public. Trouver le mot juste pour traduire une idée est sa mission, si vous l'acceptez.

Richard Zampa
rzampa@larep.com

Lui « sait comment il faut faire », comment éviter les consonances disgracieuses, les répétitions maladroites. Comment remplacer un terme impropre à la consommation littéraire. Bref, comment trouver le mot juste, en soignant l'ordre de ses idées.

Cette constante nourrit, depuis un an « déjà », la réflexion de Pascal Martineau, écrivain public. Un métier original, « pas encore réglementé », qui renvoie souvent au passé. « Les gens n'ont pas le sentiment que ce métier existe encore en 2012. Pour beaucoup, ça s'apparente à une vieille profession », explique-t-il, concédant qu'il est toutefois « très difficile d'en vivre ».

Pascal Martineau aiguise donc son art auprès d'une clientèle souvent complexée, parfois même effrayée par les arcanes de la langue française. Comme si noircir une page blanche revenait à gravir l'Everest par la face nord. Cependant, qui ne s'est jamais retrouvé devant sa feuille blanche, à devoir écrire un texte sans trouver ses mots, sans pouvoir exprimer précisément le fond de sa pensée ?

> « Je trouve les mots pour le dire et faire passer leur message »

Vous en rêviez ? Martineau l'a fait. Et sa marque de fabrique est sans équivoque : « Les mots pour le dire ». On ne peut effectivement faire plus clair. Il cherche alors le souffle. Le vent puissant de la création. « Pour tous les gens qui éprouvent du mal à l'écrit ou qui, simplement, aspirent à une certaine qualité d'écriture, je trouve les mots pour le dire et faire passer leur message. »

Donc, que ce soit pour rédiger un curriculum vitae, une lettre administrative ou éventuellement une autobiographie, la plume tombe naturellement de ses doigts. « On est des faiseurs de mots », lance-t-il, amoureux des lettres et soucieux, lorsque l'occasion se présente, de « raconter de belles histoires ». Celles des autres, exclusivement. « Car je ne sais pas en inventer. »

En effet, pour celui qui vient de candidater à la présidence du conseil d'administration des écrivains publics de France, la notion de « service » n'est pas un vain mot. Il connaît la dictée de son tempérament. « J'aime cette idée d'aider les gens par l'écrit. Par cette combinaison, je me rends utile en faisant ce qui me passionne. » Et ce, toujours dans le respect du secret professionnel.

« J'aime faire parler la vie »

Assistant parlementaire du sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur depuis onze ans, Pascal Martineau, diplômé de l'école de journalisme de Strasbourg, se dit tiraillé entre la communication (interne/externe) et le journalisme. Un dilemme qu'il a toutefois su surmonter, en picorant à droite et à gauche. Enfin, surtout à gauche...

Dans tous les cas, il se plaît à « faire parler la vie » avec un engagement encore intact. Lui qui fut responsable associatif au niveau national de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC), entre 1987 et 90, et rédacteur en chef du magazine Action catholique ouvrière (ACO), de 1996 à 2001.

À 49 ans, il lui reste désormais à noircir une nouvelle page de sa vie. La plus belle sans doute. Et à développer son activité. Car Pascal Martineau ne tient sûrement pas à en rester là.

Comme tout écrivain public, il entend bien avoir le dernier mot. ■

PLUME. Son nom apparaît rarement. Pourtant, Pascal Martineau est écrivain public. Il noircit nombre de pages pour le compte de ses clients, depuis un an. Que ce soit des lettres administratives, des CV, des autobiographies... PHOTO DANIEL BÉDRUNES

Pratique. « Les mots pour le dire » : écrivain public agréé par l'AEPF et Plumes & Mails. 1006, rue du Chêne-Maillard, 45770 Saran. www.lesmotspourledire.fr

BIO EXPRESS

18 février 1963
Naissance à Issoudun (Indre).

1987-1990
Dirigeant associatif au niveau national de la Jeunesse ouvrière catholique.

1996-2001
Rédacteur en chef du magazine Action catholique ouvrière.

Depuis 2001
Assistant parlementaire du sénateur Jean-Pierre Sueur (PS).

Depuis 2011
Écrivain public.

Fleuron de l'absurde et du jeu de mots laid

Derrière Derrière (Auguste en plus) se cache un collectif de graphistes bordelais qui ont fait de leurs deux ouvrages successifs une sorte de défouloir, une débauche de jeux de mots, fausses publicités, aphorismes, dictons détournés… le tout sur un fond graphique redoutable. Entre autres délires, on peut y lire : « Invitez Fred à s'taire ou j'lui mets une claquette ! » « Au lieu de dire *Ma grand-mère sait nager*, dites plutôt *Mes mea culpa* ! » « Pas de chauve à Ajaccio mais à Calvi si ! »
Inattendu et croustillant.

Les moustiques n'aiment pas les applaudissements et *Les fourmis n'aiment pas le flamenco*, Auguste Derrière, éd. Castor Astral, 12,90 euros.

Anne Caumes
annecaumes@gmail.com

Books, l'actualité par les livres du monde

Voilà une revue différente, indépendante des grands groupes de presse, qui explore sans frontières l'actualité sociale, culturelle, politique, économique, scientifique à partir des ventes de livres sur le marché mondial.
Elle agite nos méninges sur tous les sujets qui nous préoccupent, en offrant un éclairage critique et approfondi sur des idées bien établies, nous obligeant à dépasser les opinions toutes faites. Chaque numéro est une nouvelle exploration appuyée sur des analyses riches et lumineuses. Passionnant !

Mensuel, 6,90 euros le numéro.

Anne Caumes
annecaumes@gmail.com

Nouvelles *Clés*, retrouver du sens

« Notre époque passionnante mais débordante devient de plus en plus difficile à comprendre et à vivre. Il est urgent de prendre un peu de recul. Nous sommes trop informés pour réfléchir. Nous communiquons plus que nous n'avons à dire. Nous sommes libres, autonomes et souvent seuls. Nous vivons le monde sur des écrans, le virtuel gagne sur le réel. Nous allons de plus en plus vite, mais où ? »

Sous l'angle cette fois de la philosophie, le périodique, complémentaire du premier à plusieurs égards, nous interroge sur les façons de retrouver du sens dans une société qui s'est affranchie des illusions, des religions, des idéologies et qui a peut-être perdu ses repères…

Bimestriel, 5 euros le numéro.

Anne Caumes
annecaumes@gmail.com

Jouons avec les mots

• Quelle est la bonne orthographe des verbes suivants à l'impératif présent ?

1- Vaincs ta peur et demandes-la en mariage.
2- Vains ta peur et demandes-la en mariage.
3- Vainc ta peur et demande-la en mariage.
4- Vaincs ta peur et demande-la en mariage.

• Quelle est la proposition incorrecte ?

1- Le complément d'objet direct peut être avant le verbe.
2- Le complément d'objet direct peut être le sujet.
3- Le complément d'objet direct peut être après le verbe.
4- Le complément d'objet direct n'existe pas dans toutes les phrases.

• Le féminin de bénin est :

1- bénine
2- béninne
3- bégnine

• Parmi les phrases suivantes, laquelle est correcte ?

1- Il est fâché après moi.
2- Tant de gens à venir en aide.
3- Comment la tu trouvé ?
4- Qui voir, sinon un manque de courage !

Réponses : 4, 2, 3, 1

• Parmi ces mots, trouvez ceux qui ne s'utilisent qu'au pluriel :

1. Entrailles
2. Embarras
3. Frusques
4. Prémisses
5. Catacombes
6. Pourparlers
7. Agrès
8. Émoluments
9. Appas
10. Annales

Qui l'eût cru ?

Une prémisse s'emploie au singulier, tandis que des prémices ne s'utilise qu'au pluriel.
Une prémisse est un fait d'où découle une conséquence, affirmation dont on tire une conséquence.
Les prémices : commencement, début, premiers fruits de la terre.
Appât a deux pluriels. Le pluriel appas est un sens figuré ancien ou littéraire, qui signifie « charmes, attraits de quelque chose ».

Réponses : Ne s'emploient qu'au pluriel les mots suivants : 1, 3, 5, 6, 7, 9, 10.